



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

* * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

* * *

SEANCE DU MERCREDI 19 MARS 2025

* * *

Le mercredi 19 mars 2025, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, convoqués le 12 mars 2025, se sont réunis à la salle de fêtes de la commune de Authon, sous la présidence de Claire FOUCHER MAUPETIT, Présidente.

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

18 AVR. 2025

Nombre de délégués au moment du vote					Résultat du vote		
En exercice	Présents	Distanciel	Pouvoirs	Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	33	7	19	59	59	0	0

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE DU PAYS VENDÔMOIS

Représentants du Conseil Départemental :

Présent(s) avec voix délibérative :

Canton de Montoire-sur-le-Loir

Claire FOUCHER-MAUPETIT, Philippe MERCIER

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

Canton du Perche

Florence DOUCET à Yves BELOEIL (La Chap. Vicomtesse)

Représentants des Communautés de Communes :

Présent(s) avec voix délibérative :

Territoires Vendômois

Laurent BRILLARD, Jacky FOUSSARD

Présent(s) en distanciel avec voix délibérative :

Territoires Vendômois

Claude GEROLA

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

CC Collines du Perche

Karine GLOANEC-MAURIN à Martine ROUSSEAU (Sargé/Braye)

Représentants des Communes :

Présent(s) avec voix délibérative :

AMBLOY	J. TESTEAUX	LA CHAPELLE VICOMTESSE	Y. BELOEIL	SAINT JEAN FROIDMENTEL	C. BASTIEN
ARTINS	P. HUGUET	LES ROCHES L'EVEQUE	B. BAILLY	SAINT MARTIN DES BOIS	P. DAUFFY
AUTHON	M-J. CINTRAT	LE TEMPLE	J. PAPOT	SAINT RIMAY	Y. ROLLAND
BAILLOU	S. GAUTIER	LUNAY	M. CHARTRAIN	SARGE SUR BRAYE	M. ROUSSEAU
COUETRON AU PERCHE	A. DE PONTBRIAND	MAZANGE	P. BRIONNE	THORE LA ROCHETTE	T. BOULAY
CRUCHERAY	B. BARBIER	MOREE	A. BOURGEOIS	TOURAILLES	C. MONTARU
DANZE	F. BRAULT	SAINT AMAND LONGPRE	D. ROGER	VILLAVARD	P. LONA
FRETEVAL	J. DURAND	SAINT ARNOULT	S. HENRY	VILLEMARDY	P. NOYAU
GOMBERGEAN	S. DEUX	SAINT ANNE	P-A. VIOLET	VILLEPORCHER	P. BOUCHET
HOUSSAY	P. ROHARD	SAINT GOURGON	J. CROSNIER		

Présent(s) en distanciel avec voix délibérative :

AREINES	É. RIOTTEAU	PERIGNY	K. PESCHARD	TROO	D. CALEGARI-JEHL
LA VILLE AUX CLERCS	D. PASQUIER	RENAY	P. LEMONNIER	VILLECHAUVÉ	S. GUERIN

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

AZE : M. BOULAY à P. Brionne (Mazangé)
BUSLOUP : C. STEGRE à J. Durand (Fréteval)
CHOUE : F. GAULLIER à S. Gauthier (Baillou)
COULOMMIERS-LA-TOUR : A. SOUVRAIN à C. Montarut (Tourailles)
FAYE : A. GARNIER à M.J Cintrat (Authon)
LANCE : Y. TRIMARDEAU à A. Bourgeois (Morée)
LES HAYES : J. PROVENDIER à P. Huguet (Artins)
MESLAY : S. NAILLET à J. Foussard (CATV)

MONTROUVEAU : C. MONIER à M. Chartrain (Lunay)
NAVEIL : M. MARTY-ROYER à T. Boulay (Thorée la Rochette)
SASNIERES : C. GRANGER à Y. Rolland (St Rimay)
SELOMMES : P. BELLANGER à E. RIOTTEAU (Areines)
VALLEE DE RONSARD : P. COCHONNEAU à P. Mercier (CD41)
VENDOME : F. CASSAUD à L. Brillard (CATV)
VILLEROMAIN : N. DAMIER à P. Noyau (Villemardy)
VILLIERSFAUX : S. NORGUET à B. Barbier (Crucheray)
MONTROUVEAU : C. MONIER à M. Chartrain (Lunay)

Autres) présent(s) sans voix délibérative :

Dominique OURY (Authon), Philippe LERICHE (Fréteval), Nicolas Haslé (territoires Vendômois)
Alain HAMRAOUI, secrétaire général adjoint – sous-préfecture de Vendôme

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE DU PAYS VENDÔMOIS

EXPOSÉ

Madame la Présidente rappelle que le service public de la rénovation énergétique porté par le Pays Vendômois peut bénéficier des subventions de l'Anah (50% du total) et de la Région-FEDER (sur la rénovation, plafonné à 30% du total) selon le prévisionnel suivant :

Plan prévisionnel de financement

		2025	2026	2027	2028	TOTAL
VOLET 1 Missions de dynamique territoriale	Anah	32 800 €	33 050 €	33 050 €	33 050 €	131 950 €
	Pays Vendômois	13 120 €	13 220 €	13 220 €	13 220 €	52 780 €
	FEDER ECFR	19 680 €	19 830 €	19 830 €	19 830 €	79 170 €
VOLET 2 Missions d'informations, conseils et orientation	Anah	33 825 €	51 075 €	51 075 €	51 075 €	187 050 €
	Pays Vendômois	13 530 €	20 430 €	20 430 €	20 430 €	74 820 €
	FEDER ECFR	20 295 €	30 645 €	30 645 €	30 645 €	112 230 €
TOTAL	Anah	66 625 €	84 125 €	84 125 €	84 125 €	319 000 €
	Pays Vendômois	26 650 €	33 650 €	33 650 €	33 650 €	127 600 €
	FEDER ECFR	39 975 €	50 475 €	50 475 €	50 475 €	191 400 €

PROPOSITION

Madame la Présidente propose aux membres du Comité syndical de bien vouloir

- L'autoriser à solliciter les subventions auprès de la Région Centre-Val de Loir pour le FEDER
- L'autoriser à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre de la présente délibération et à aux demandes de subvention.

DÉLIBÉRATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité - 59 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION:

- **Autorise** la Présidente à déposer la demande de subvention FEDER pour la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat sur le territoire du Pays Vendômois.
- **Autorise** la Présidente à signer les conventions financières ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur exécution.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises, d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans par voie postale au 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans cedex 1. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Ainsi fait et délibéré en Séance,
Les jour, mois et an ci-dessus,
La Présidente,



Claire FOUCHER-MAUPETIT

Visa de la préfecture : 18/04/2026
 Délibération rendue exécutoire par publication à compter du : 18/04/2026
 La Présidente
 - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,